



PPIAF

Enabling Infrastructure Investment

MAI 2015



L'autoroute à péage Dakar-Diamniadio au Sénégal: une opération pionnière appuyée par le PPIAF

En 2009, le Fonds de conseils en infrastructure publique-privée (PPIAF) a soutenu le gouvernement du Sénégal dans la réalisation du premier projet PPP d'autoroute à péage en Afrique de l'ouest. Ce projet est fondamental pour le développement de la région de Dakar qui concentre 80% de l'activité économique du pays et 25% de sa population. L'autoroute reliant Dakar à Diamniadio permet aujourd'hui à deux millions de Sénégalais, vivant à Dakar et dans les villes environnantes, de bénéficier d'avantages sociaux et économiques importants. Les temps de déplacement entre la capitale et les centres urbains environnants sont fortement réduits et l'accès aux services essentiels tels que la santé et de l'éducation est facilité. La route permet de réduire l'encombrement à Dakar et de faciliter les déplacements vers et à partir de la métropole de Dakar ainsi que le futur centre d'affaires de Diamniadio.

En 2007, le PPIAF a approuvé une subvention de 250 200 dollars US pour soutenir la mise en place d'un cadre légal et institutionnel pour le secteur des transports au Sénégal. Plus précisément, le PPIAF a accompagné l'Agence nationale pour la Promotion des Investissements et des Grands travaux (APIX) afin de consolider le cadre institutionnel et élaborer des accords contractuels pour le projet d'autoroute à péage Dakar-Diamniadio. Ce projet d'autoroute permettra d'accélérer le développement économique du Sénégal et en particulier de la métropole de Dakar. Il contribuera au développement de cette capitale densément peuplée et à son intégration avec le reste du pays et dans la sous-région.

L'APPUI DU PPIAF

Le projet de route à péage Dakar-Diamniadio est un bon exemple de succès de la contribution du PPIAF au développement de projets PPP de développement des infrastructures. Afin de créer les conditions cadres favorables à la réalisation du projet d'autoroute Dakar-Diamniadio, le PPIAF a financé les cinq activités suivantes:

- Concevoir un cadre réglementaire et institutionnel pour la supervision du projet d'autoroute en tenant compte du contexte et des caractéristiques institutionnelles du pays.
- Etablir un consensus sur les options privilégiées par le gouvernement à travers des séminaires pour des groupes spécifiques de parties prenantes.

- Définir la structure organisationnelle pour l'entité en charge de la supervision de la concession de l'autoroute.
- Fournir une assistance technique ciblée sur le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'APIX.
- Contribuer à un examen plus large de la gestion institutionnelle des PPP au Sénégal.

RÉSULTATS

Le cadre institutionnel et réglementaire pour la supervision du contrat du concessionnaire d'autoroute, élaboré à la suite de l'assistance technique du PPIAF, a été adopté par le gouvernement du Sénégal en 2009. Le renforcement des capacités de l'APIX et l'atteinte d'un consensus sur les options privilégiées par le gouvernement ont favorisé la réalisation du projet d'autoroute à péage avec la participation d'un opérateur privé. Il s'agit de la première expérience du Sénégal en matière de PPP incluant la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement.

COOPÉRATION AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

Le PPIAF a établi de solides relations de travail avec le gouvernement du Sénégal, l'APIX, la communauté des bailleurs de fonds et les entreprises privées impliquées dans le projet d'autoroute. Le segment de route développé en PPP (Pikine-Diamniadio) fait partie d'un important programme de développement urbain d'un montant de 419 millions d'euros en cours d'élaboration par le gouvernement du Sénégal en collaboration avec la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD).

IMPACTS

L'intervention du PPIAF au Sénégal a contribué au développement de l'une des premières autoroutes à péage en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) structurée en PPP, où divers segments de route sont financés soit par le secteur public soit par les deux secteurs public et privé.

La composante PPP de la route a porté sur la section Pikine-Diamniadio de 20,4 km. Ce segment a été octroyé à la société de projet Société Eiffage de la Nouvelle Autoroute Conçédée (SENAC), détenue par le groupe Eiffage (France). Le contrat de concession entre le gouvernement du Sénégal et SENAC a été signé le 2 Juillet 2009 pour une durée de 30 ans. Le concessionnaire a pour engagements de construire, financer, exploiter et entretenir le segment Pikine-Diamniadio et d'exploiter et entretenir d'autres segments (Patte d'Oie - Pikine) de l'autoroute.

Le bouclage financier de la composante PPP a été atteint en Novembre 2010. Ce segment de route, d'un coût total de 226¹ millions d'euros, a été financé comme suit : (i) 93 millions d'euros (41% du coût total) sous forme de prises de participation du sponsor et de prêts des institutions financières internationales et d'une banque locale et (ii) 133 millions d'euros (59% du coût total) de fonds publics du gouvernement du Sénégal (57,25 millions d'euros) et des prêts des banques de développement (75,75 millions d'euros de la BAD et de l'AFD).

La composante publique de la route était composée de plusieurs éléments, notamment: (i) soutenir la libération des emprises, (ii) la restructuration urbaine du quartier défavorisé de Pikine, (iii) des projets corollaires environnementaux et (iii) le budget de mise en œuvre. Cette composante, d'un montant de 227,5 millions d'euros, a été financée grâce aux fonds du gouvernement du Sénégal (111,3 millions d'euros) et des prêts de la Banque mondiale (80,2 millions d'euros) et de l'AFD (36 millions d'euros).

Inaugurée en août 2013, l'autoroute à péage améliore nettement la mobilité urbaine en réduisant le temps de déplacement entre le centre de Dakar et ses quartiers périphériques de deux heures à moins de 30 minutes aujourd'hui. L'accès aux services de l'administration, de la santé, de l'éducation et aux centres de loisirs est facilité. Le projet a créé 700 emplois pendant la phase de construction et 250 en phase actuelle d'exploitation et maintenance. Le projet va par ailleurs permettre le réaménagement urbain de Pikine Irrégulier Sud et la préservation de 700 ha dans la forêt classée de Mbao.

En Février 2014, le gouvernement du Sénégal a octroyé à SENAC le Contrat Complémentaire pour concevoir, construire, financer et exploiter l'extension de 16,5 km qui permettra de connecter l'autoroute existante au nouvel Aéroport International Blaise Diagne. Cette extension permettra en outre de relier la capitale ainsi que l'aéroport aux zones touristiques de la petite côte et de faciliter la mobilité entre Dakar et Thiès, la deuxième ville la plus peuplée du Sénégal.

Le coût global de ce projet d'extension est estimé à 121 millions d'euros et sera financé comme suit : (i) 35,5 millions d'euros sous forme de prise de participation du sponsor et des prêts fournis par les mêmes prêteurs que pour le projet Dakar-Diamniadio et (ii) 85,5 millions d'euros de subvention du gouvernement du Sénégal (financé par un prêt souverain de l'AFD).

Plus d'informations sur le projet d'autoroute à péage Dakar - Diamniadio sur le site www.investinsenegal.com

¹ Les différents montants présentés dans cette note ont été fournis par l'APIX